

DEPARTEMENT

**MOSELLE**

ARRONDISSEMENT

**BOULAY-MOSELLE**

CANTON

**FAULQUEMONT**

# **COMMUNE D'ADAINCOURT**

## **PROCES VERBAL**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 06 novembre 2025**

**Etaient présents :**

- Mmes MANTZER Camille, MANGIN Marie-Pierre, DELLINAVELLI Christelle
- Mrs, AUGER Gaetan, SURLUTTE Éric, NICOLAS Samuel, GANTLET Grégory, GENSON Frédéric

**Etaient absents excusés :**

- M. PREVOT Romain donne procuration à M. AUGER Gaetan.

Le quorum étant atteint, l'adjoint au maire déclare la séance ouverte.

#### **1. Adhésion au groupement de commande pour les campagnes de curage des avaloirs**

Afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence, et de permettre d'optimiser les prix des prestations, le District urbain de Faulquemont propose de coordonner un groupement de commandes pour les marchés de curage des avaloirs régi par les dispositions des articles L 2113-6 à L 2113-8 du Code de la commande publique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

par **9 voix pour**, 0 voix contre et 0 abstentions :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour les marchés de curage des avaloirs.

#### **2. Subvention pour l'école de Vittoncourt**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu la demande formulée par l'école de Vittoncourt en date du 19 septembre 2025, sollicitant une participation financière de la commune d'Adaincourt pour le financement d'un voyage scolaire prévu à Manigod, du 8 au 12 juin 2026,

Vu l'intérêt éducatif et culturel de ce projet pour les enfants scolarisés dans cette école,

Considérant que plusieurs enfants domiciliés dans la commune d'Adaincourt sont concernés par ce voyage,

Considérant que la commune souhaite soutenir les actions pédagogiques favorisant l'ouverture culturelle et la cohésion entre élèves,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par **9 voix pour**, 0 voix contre et 0 abstentions :

- **ACCORDE** à l'école de Vittoncourt une participation financière d'un montant de 800 euros pour contribuer au financement du voyage scolaire organisé à Manigod,

- **AUTORISE** le maire à signer tout document afférent à cette participation.

#### **3. Travaux d'aménagement de la salle communale**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Vu la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et de confort de la salle communale d'Adaincourt,

Vu le projet établi par la commune concernant le remplacement des luminaires vétustes et du système de chauffage actuel par un dispositif plus performant et économique en énergie,

Considérant que ces travaux permettront de réduire la consommation énergétique du bâtiment et d'améliorer son efficacité énergétique,

Considérant que ce projet entre dans le champ d'éligibilité de l'aide régionale, « coup de pouce rural »,

Considérant que ce projet entre dans le champ d'éligibilité de la Dotation d'Aménagement Communautaire (DAC),

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le maire à solliciter les aides financières correspondantes,

Considérant les différents devis présentés par le maire,

DEPARTEMENT

**MOSELLE**

ARRONDISSEMENT

**BOULAY-MOSELLE**

CANTON

**FAULQUEMONT**

# **COMMUNE D'ADAINCOURT**

## **PROCES VERBAL**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 06 novembre 2025**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

par **9 voix pour**, 0 voix contre et 0 abstentions :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux d'aménagement de la salle communale d'Adaincourt portant sur :

- le remplacement des luminaires,
- le remplacement du système de chauffage,
- le remplacement des portes,
- l'installation de cendrier extérieur,

Le coût prévisionnel total de ses travaux s'élèvent à 20 000 €HT,

- **SOLLICITE** au titre de l'aide régionale « coup de pouce rural », une subvention destinée à financer une partie des travaux,

- **SOLLICITE** au titre de la DAC, une subvention destinée à financer une partie des travaux,

- **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à cette opération, à déposer les demandes de subventions, à signer les devis et à engager les dépenses correspondantes.

#### **4. Divers**

- Diverses réparations ont été faites dans la salle communale,
- La vitre de l'abri bus a été remplacée,
- Les vitres de la salle ont été nettoyées,
- La borne à incendie, rue Principale, a été endommagée. Elle sera remplacée. L'assurance de la mairie prend en charge une partie des travaux. Une protection de borne sera également installée,
- L'uem propose une cartographie des réseaux d'éclairage public,
- La commission de contrôle des listes électorales aura lieu entre le 21 novembre et le 31 décembre 2025,
- En urbanisme, trop de terrains (dents creuses) ne sont pas construits empêchant la construction de nouvelles maisons,
- Un PLU couteraient trop cher,
- Le spectacle de noël aura lieu le 6 décembre 2025,
- L'ampoule d'un lampadaire rue de la Fenotte a été remplacée.
- Le repas inter-village serait prévu en début d'année 2026,
- Les vœux du maire à prévoir en janvier 2026,
- Des dégradations dans le village (jets d'œufs).

La séance est levée à 22h30.

**Le Maire  
Éric SURLUTTE**